



**BIOPARC GENÈVE**  
PIERRE CHALLANDES



*Image diffusée par le Conseil d'Etat lors de son point de presse du 19 février 2025*

## **Communiqué de presse**

24 juin 2025

### **Le Conseiller d'Etat Antonio Hodggers veut-il tuer le Bioparc avant son départ ?**

***En date du 23 juin 2025, le Bioparc Genève a reçu un courrier du Conseiller d'Etat Antonio Hodggers. Ce courrier se réfère à la Demande préalable d'autorisation de construire (DP) déposée par le Bioparc pour son projet de développement à Belle-Idée. Etonnamment, certains médias étaient déjà au courant de son contenu avant réception du courrier par nous-mêmes...***

***Etant donné que les éléments contenus dans ce courrier sont susceptibles de remettre fortement voire totalement en cause notre projet, nous avons décidé de communiquer activement notre position aux médias.***

#### **Pour rappel**

Le programme du futur Bioparc a toujours compris les éléments maintenant remis en cause et ce depuis le premier projet à Penthes présenté à une délégation du Conseil d'Etat en août 2021[1]. Le programme n'a jamais été remis en cause depuis, il correspond à ce qui est nécessaire à la mise en oeuvre de la fiche Bioparc du plan d'action Biodiversité portée par le Canton et validée par le Conseil d'Etat. Seul l'emplacement posait problème, d'où la recherche d'un nouveau site par le Canton (Belle-Idée)."

Nous avons toujours travaillé en collaboration active avec le Canton sur ce projet. Nos plans lui ont été présentés à plusieurs reprises. Même la DP faisant l'objet de ces critiques a été signée par le Canton représenté par l'Office cantonal des bâtiments (OCBA) ! Nous sommes donc à tout le moins surpris de ce revirement à 180°.

#### **Les éléments incriminés sont tout ce qui rend notre projet novateur**

Le projet du nouveau Bioparc sur le site de Belle-Idée offrira des espaces immersifs et modulables – salles de séminaires, laboratoires participatifs, zones de dialogue – qui répondent aux besoins spécifiques des institutions cantonales et internationales. Toutes les infrastructures incriminées figurent dans nos plans accompagnant la DP...et dans les documents présentés au Canton depuis 2020 notamment : les Plans d'action biodiversité 2020-2025 et 2025-2030



## **BIOPARC GENÈVE**

PIERRE CHALLANDES

validés par le Canton et le Masterplan Penthes du Bioparc présenté au Conseil d'Etat le 23 août 2021. Tout le programme et pas seulement les plans du Bioparc ont servi de base au Masterplan de Belle-Idée validé par le Conseil d'Etat le 19 février 2025. La DP déposée est totalement conforme à ce Masterplan. Rien n'a changé.

Les infrastructures qui nous sont reprochées s'inscrivent dans un besoin qui nous a été exprimé et visent donc à répondre aux attentes des services cantonaux et fédéraux (OSAV, SCAV, OCAN, DIP (zoothérapie, écoles et apprentis), UNIGE, police, SIS, etc.) et par définition à celles de la population genevoise. Pour rappel nous hébergeons plus de 600 animaux issus de saisies, d'abandons, ayant besoin de soin, etc. 70'000 personnes ont visité le Bioparc en 2024, 8'000 familles sont membres.

Vu l'expérience que nous avons sur le site actuel une présence 24/24 est nécessaire. Un logement de fonction se justifie totalement pour la personne responsable des interventions et des obligations d'accueil d'animaux en état de détresse qui ont lieu en tout temps.

Le Biodôme, pièce maîtresse du projet est fondamental pour le Bioparc, seul endroit habilité à accueillir des animaux exotiques abandonnés ou saisis. Ils sont toujours plus nombreux et ne peuvent pas être relâchés et tous nécessitent de la chaleur. Nous souhaitons une construction exemplaire dans le choix des matériaux, de l'énergie, etc. et cela coûte très cher. Le bien-être animal qui est notre priorité, est aussi une source de bonheur pour les humains, raison pour laquelle nous accueillons aussi des personnes en situation de handicap, des anniversaires ou des mariages. Le programme développé de restaurant, salles de séminaires, d'études est donc nécessaire pour cet accueil et permettra, aux côtés des dons et des cotisations de nos membres, de couvrir les coûts du biodôme et en aucun cas de réaliser une opération commerciale.

Le Conseiller d'Etat nous demande de rester dans l'« esprit » du Parc Challandes, celui-là même qui faisait face à un ordre de fermeture par les autorités cantonales en 2017 ! et que la nouvelle équipe a sauvé en développant une approche novatrice et de nouvelles missions. Approche et missions qui sont aujourd'hui à l'étroit dans des installations vétustes. Raison pour laquelle un nouveau projet a été développé dès 2019 à savoir : « d'accompagner la transformation du Parc Challandes actuel en un centre moderne de découverte et de protection de la biodiversité, le BIOPARC GENEVE (SBG 2020 et 2025 validés par le Conseil d'Etat) »

A ce stade nous maintenons notre confiance dans le Conseil d'Etat mais elle est rompue avec le magistrat qui quittera ses fonctions très prochainement. En conséquence, nous allons mettre notre projet « sur pause » et reprendrons le travail avec la personne qui lui succèdera.

### **Un espace unique pour les synergies de demain**

L'objectif de notre projet est clair : créer un lieu d'expérimentation où les émotions, la science et les valeurs humanistes se rencontrent pour susciter des décisions partagées et durables. Le Fonds National Suisse a récemment accordé son soutien à un projet de recherche commun entre l'Université de Genève et le Bioparc, ce soutien témoigne de la reconnaissance scientifique de cette approche novatrice qui pourra s'épanouir sur ce site de Belle-Idée.



**BIOPARC GENÈVE**  
PIERRE CHALLANDES

Le Canton donnera-t-il une chance à notre très beau projet dans l'intérêt public des habitants, des institutions y compris internationales en nous laissant une certaine flexibilité pour y parvenir ? En regard des montants investis sur la base des assurances du Canton, la question de la bonne foi est posée.

**Pour en savoir plus voir les documents suivants :**

- Fiche action spécifique pour le développement du projet de nouveau Bioparc (CA9 / 9.6 du le Plan d'action biodiversité 2020-20253 validé par le Conseil d'Etat le 10 avril 2020)
- Réaffirmation de la poursuite de ce développement du Bioparc en un centre moderne de découverte de la biodiversité (CA9 / 9.6 du Plan d'action biodiversité 2025-2030 (PB2) également validé par le Conseil d'Etat le 16 avril 2025)
- Masterplan Bioparc à Penthes 2021 : Vision (retranscrite également ci-dessous) et film projeté à l'occasion de notre rencontre avec la délégation du Conseil d'Etat le 23 août 2021
- Plan transmis en janvier 2023 au Canton suite au Think tank (séance de réflexion) de novembre 2022 réunissant tous nos partenaires y compris le Canton
- Intervention du Bioparc et présentation du Canton dans le cadre du point presse du Conseil d'Etat du 19 février 2025 validant le Masterplan Belle-Idee
- Brochure de présentation du projet de nouveau Bioparc à Belle-Idee parue en novembre 2024
- Résumé du projet ayant paru dans le Magazine du Bioparc en mars 2025
- Accord du Canton apposé dans le cadre de la DP le 15 avril 2025
- Lettre du Conseiller d'Etat reçue le 23 juin 2025.

**Ces documents sont regroupés dans le dossier :**

[https://drive.google.com/drive/folders/1hYoSwX-jsOUcjkJwBie1mvq7dastXqA?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/1hYoSwX-jsOUcjkJwBie1mvq7dastXqA?usp=drive_link)

**Pour tout information :**

Christina Meissner, présidente du conseil de fondation du Bioparc T +41 (0)78 821 16 69 cmeissner@infomaniak.ch

Tobias Blaha, directeur du Bioparc Genève T +41(0)76 818 33 19 info@bioparc-geneve.ch



**BIOPARC GENÈVE**  
PIERRE CHALLANDES

**[1] Vision extraite du document Bioparc à Penthes présenté avec un film explicite à la délégation du Conseil d'Etat le 23 août 2021**

« A l'horizon 2025, le Bioparc Genève est devenu un acteur majeur de la stratégie de préservation de la biodiversité dans le canton de Genève. Il représente, au cœur de la Genève internationale, un élément incontournable de l'offre touristique genevoise et rayonne comme un véritable musée à ciel ouvert, peuplé d'animaux vivants, depuis son nouvel emplacement au sein du domaine de Penthes.

Il participe à la conservation de la biodiversité en tant que centre d'accueil, de soins et de conservation de la faune, mais permet aussi de sensibiliser, d'apprendre, de se ressourcer et même de pique-niquer en famille dans un écrin de verdure en libre accès, entouré de faune sauvage, locale et exotique, le tout à 15 minutes du centre-ville, accessible par une mobilité durable. Avec ses animaux comme meilleurs ambassadeurs, il crée le lien entre la population genevoise et la Genève internationale, entre le local et le global, entre le grand public et la recherche scientifique. Avec les Conservatoire et Jardin botaniques tout proches, il constitue la vitrine à Genève, à proximité immédiate des Nations Unies, de plusieurs institutions de conservation de la biodiversité, comme l'UICN et ProSpecieRara, et de la recherche universitaire éthique. La qualité de ses collaborations est reconnue. Il partage ses activités à Penthes, dans une logique de synergies, avec d'autres acteurs sur le site, comme la commune, des ONG actives dans la conservation de la nature et la santé, l'Université de Genève, ainsi que d'autres acteurs locaux. Le domaine de Penthes, avec ses nouvelles infrastructures modernes et emblématiques de restauration et de séminaires, couplées à la serre tropicale adjacente, est devenu un lieu privilégié de rencontres formelles ou informelles pour la Genève internationale, tout comme pour les institutions, les entreprises et la population du Grand Genève. » Le programme n'a jamais été remis en cause depuis, il correspond à ce qui est nécessaire à la mise en oeuvre de la fiche Bioparc du plan d'action -Biodiversité portée par le canton et validée par Conseil d'Etat. Seul l'emplacement posait problème, d'où la recherche d'un nouveau site par le canton (Belle-Idée)."